



7^{ème} Réunion Annuelle

Réforme Prudentielle Solvabilité II

*Meilleures recommandations des opérationnels pionniers pour
tenir l'échéance du 1^{er} janvier 2013*

Les 25 et 26 novembre 2010, Hôtel Napoléon, Paris

En partenariat avec :

Réforme Prudentielle Solvabilité II

Les 25 et 26 novembre 2010, Hôtel Napoléon, Paris

Le Panel des Orateurs

Eric Agostini	Responsable Audit et Pilote du Programme Solvabilité II	VAUBAN HUMANIS
Eric Bramoullé	Responsable Service Gestion des Risques et Modèle Interne, Direction des Risques et de la Solvabilité	CNP ASSURANCES
Olivier Chambaz	Directeur de l'Actuariat	PRO BTP
Emmanuel Dalbarade	Directeur de la Gestion des Risques	AXA FRANCE
Ludovic Dulauroy	Directeur Adjoint des Risques, Responsable du projet Solvabilité II	ALLIANZ
Nicolas Guillaume	Associé, Responsable du Secteur Assurance	GROUPE TUILLET
Christophe Izart	Directeur des Risques Techniques	AG2R LA MONDIALE
Paul-Henri Mezin	Directeur de l'Audit	MALAKOFF MEDERIC
Hélène N'Diaye	Directrice de la Gestion des Risques	GENERALI
Fabrice Pesin	Secrétaire Général Adjoint	AUTORITE DE CONTROLE PRUDENTIEL
Louisa Renoux	Manager Financier	EUROP ASSISTANCE
Gildas Robert	Actuaire, Practice Leader Solvabilité II	OPTIMIND

Réforme Prudentielle Solvabilité II

Les 25 et 26 novembre 2010, Hôtel Napoléon, Paris

Pourquoi participer ?

Madame, Monsieur,

Vous êtes confrontés à l'**urgence de la mise en conformité** de vos organisations avec Solvabilité II, et toujours dans l'attente des **résultats du QIS5 et des derniers décrets d'application** de la Directive. Dans ce contexte incertain, tous les acteurs impliqués dans le chantier ont à cœur d'anticiper la réglementation pour **tenir la deadline du 1^{er} janvier 2013**.

Fin 2010, les assureurs, mutuelles et institutions de prévoyance sont conscients que Solvabilité II impacte non seulement la révision des modèles internes de risques, mais aussi toute leur **stratégie, jusqu'à la mise à jour des offres**. Comment évaluer avec précision les **coûts et investissements** de cette mise en conformité ?

Directeurs Techniques, Contrôle, Audit, Risques, Financiers, Comptables... vous souhaitez avoir les clés pour conduire sereinement les **évolutions de vos organisations**.

Dii organise deux journées exceptionnelles pour réussir la mise en œuvre des 3 piliers de la réforme dans les délais, grâce aux **recommandations des opérationnels**, la :

7^{ème} Réunion Annuelle

Réforme Prudentielle Solvabilité II

Les 25 et 26 novembre 2010 à Paris

Lors de cette **réunion de place de la profession**, venez vous benchmarker et trouver les clés pour :

- ✓ mettre à jour vos organisations et adopter une gouvernance adaptée
- ✓ former les administrateurs à leurs rôles et responsabilités
- ✓ maîtriser les étapes de validation de vos modèles en interne et auprès des superviseurs
- ✓ mesurer les impacts de Solvabilité II sur vos stratégies d'investissements

En me réjouissant de vous accueillir lors de ces prochaines journées, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



Delphine Berthon
Responsable de Programme

Réforme Prudentielle Solvabilité II

Les 25 et 26 novembre 2010, Hôtel Napoléon, Paris

Qui participe ?

**Assurances - Mutuelles - Institutions de Prévoyance - Actuaires - Banques
Etablissements Financiers - SSII - Cabinets d'Audit et de Conseil**

- Directeurs Financiers
- Directeurs des Risques
- Directeurs Techniques
- Directeurs de l'Actuariat
- Chefs de Projet Solvabilité II
- Directeurs Généraux
- Directeurs Contrôle Interne
- Directeurs Audit
- Directeurs Conformité
- Directeurs Actif/Passif
- Directeurs Investissements
- Directeurs Comptabilité

Présentation de nos partenaires



Tuillet

Le Groupe Tuillet développe son offre autour de 4 métiers : Audit, Risk Management, Finances Services et Accompagnement. Il accompagne ses clients dans l'optimisation de leur performance par la maîtrise du chiffre et du risque. Le Groupe Tuillet construit ses solutions à travers l'excellence de ses équipes : Certification des comptes, accompagnement (comptable, juridique,...), calculs actuariels, management des risques et approche des systèmes d'information. La complémentarité et l'implication de nos équipes aboutissent pour nos clients à des solutions adaptées.

Contact : Nicolas Guillaume – Frédérique Taccon : 01 40 731 731



Optimind est une société de conseil dont l'offre s'organise autour des métiers suivants : actuariat conseil, actuariat entreprise, systèmes d'information, gouvernance et conformité, pilotage de la performance et formation. OPTIMIND propose à ses clients une gamme complète de compétences axées sur la gestion des risques, l'aide à la décision et la mise en œuvre de solutions expertes dédiées. Nos clients bénéficient ainsi d'une prestation de qualité associée à la signature d'une société de conseil reconnue. Ethique, déontologie, expertise, méthode, pragmatisme et investissement sont les valeurs clefs qui animent les quatre-vingts consultants, actuaires et experts métiers d'Optimind.

Contact : Eric Gaubert et Marine de Pallières – 01 48 01 91 66

Jeudi 25 novembre 2010

8h30 : Accueil des participants

Président de Séance :

**Olivier Chambaz, Directeur de l'Actuariat
PRO BTP**

Retroplanning des échéances de Solvabilité II pour tenir la deadline du 1^{er} janvier 2013

Quel rôle de l'ACP¹ en matière
d'accompagnement et de suivi des
organismes ?

**Fabrice Pesin, Secrétaire Général Adjoint
AUTORITE DE CONTRÔLE PRUDENTIEL**

Recommandations pratiques sur la démarche de préparation à Solvabilité II : thèmes à prioriser et écueils à éviter

De l'évaluation du coût à la promotion du
projet auprès du Conseil d'Administration, le
rôle du pilote du projet

**Eric Agostini, Responsable Audit et Pilote
du programme Solvabilité II
VAUBAN HUMANIS**

11h00 : Pause café

Risques opérationnels, stratégiques et d'assurance... comment les intégrer dans un dispositif global performant ?

Méthodologie de management des risques
efficace face aux dernières mises à jour de
Solvabilité II

**Nicolas Guillaume, Associé, Responsable du
Secteur Assurance
GROUPE TUILLET**

12h30 : Déjeuner

Premiers enseignements de la mise en place du risk appetite sous Solvabilité II

Best practices et écueils à éviter

**Emmanuel Dalbarade, Directeur de la
Gestion des Risques
AXA FRANCE**

Comment challenger la qualité des données pour répondre aux exigences de Solvabilité II et construire les reportings trimestriels dans les temps ?

Les gains d'une collaboration étroite avec la
DSI pour maîtriser la chaîne des process et les
contrôles

**Olivier Chambaz
PRO BTP**

16h00 : Pause café

Pistes d'adaptation de la tarification sous Solvabilité II en assurance vie

Quelle évolution des modèles ALM² pour
répondre aux études de profit testing ?

**Eric Bramoullé, Responsable Service
Gestion des Risques et Modèle Interne,
Direction des Risques et de la Solvabilité
CNP ASSURANCES**

17h30 : Fin de la 1^{ère} journée

Vendredi 26 novembre 2010

8h30 : Accueil des participants

Président de Séance :

Christophe Izart, Directeur des Risques Techniques
AG2R LA MONDIALE

Résultats de l'enquête exclusive

Optimind/Dii

Réalisation du chantier Solvabilité II : où en sont les assureurs, mutuelles et IP³ ?

Tenue du calendrier et ressources humaines et financières

Quelle révision nécessaire des calculs de fonds propres – MCR⁴ et SCR⁵ – face aux dernières actualités ?

Best practices pour réussir la mise en œuvre du pilier 1

Gildas Robert, Actuaire, Practice Leader Solvabilité II
OPTIMIND

10h30 : Pause café

Revue des impacts de Solvabilité II sur vos organisations, stratégies de Groupe et offres commerciales pour 2013

Méthodologie pour conduire des simulations intégrant les nouvelles exigences en fonds propres

Louisa Renoux, Manager Financier
EUROP ASSISTANCE

Comment vérifier la prise en compte des risques dans les décisions stratégiques de l'entreprise ?

Du lancement de produit à l'allocation d'actifs, recommandations pour préparer le pilier 2

Ludovic Dulauroy, Directeur Adjoint des Risques, Responsable du projet Solvabilité II
ALLIANZ

12h30 : Déjeuner

Quelle réorganisation des organes d'audit pour une gouvernance efficace sous Solvabilité II ?

Les points clés pour assurer vos obligations de reporting et de suivi suite aux derniers textes du CEIOPS⁶

Paul-Henri Mezin, Directeur de l'Audit
MALAKOFF MEDERIC

Comment et à quelle fréquence reporter en interne, auprès des superviseurs et auprès du public ?

Nouveaux process et étapes clés de validation pour être conforme au pilier 3

Christophe Izart
AG2R LA MONDIALE

15h30 : Pause café

Comment challenger les modèles existants et prendre en compte les risques émergents grâce à l'ORSA⁷ ?

Faut-il déjà anticiper un Solvabilité III pour conduire la stratégie de l'entreprise ?

Hélène N'Diaye, Directrice de la Gestion des Risques
GENERALI

17h00 : Fin de la Conférence

1. ACP : Autorité de Contrôle Prudentiel

2. ALM : Asset and Liability Management – Gestion Actif/Passif

3. IP : Institution de Prévoyance

4. MCR : Minimum Capital Requirement

5. SCR : Solvency Capital Requirement

6. CEIOPS : Committee of European Insurance and Occupational Pensions Supervisors

7. ORSA : Own Solvency Risk Assessment

Bulletin d'inscription

ASO1011

7^{ème} Réunion Annuelle « Réforme Prudentielle Solvabilité II »
Les 25 et 26 novembre 2010
Hôtel Napoléon, 40 avenue de Friedland, 75008 Paris

A retourner par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier avec votre règlement à :
Dii - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris - Tél : +33 (0)1 43 12 85 55
Site : www.development-institute.com

Le numéro de déclaration d'existence de Dii est le : 117 520 371 75
Les programmes de formations Dii sont éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF).

Inscrivez-vous à plusieurs, en photocopiant ce bulletin d'inscription

A. Coordonnées du participant :

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____

B. Dossier d'inscription suivi par :

Nom : _____ Prénom : _____
Fonction : _____
Tél : _____ Fax : _____
E-mail : _____

C. Informations sur la société :

Société : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
N° TVA intracommunautaire (obligatoire) : _____
Adresse de facturation (si différente) : _____

D. Tarifs : cochez ci-dessous les cases de votre choix

Oui, j'accepte les CGV et m'inscris à la 7^{ème} Réunion Annuelle « Réforme Prudentielle Solvabilité II » des 25 et 26 novembre 2010 (ASO1011)

Je joins mon règlement d'un montant de : _____ €TTC

Règlement et CGV

Règlement

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention ASO1011 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention ASO1011 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPPCE, compte N°30004 0076000010009271/92 libellé au nom de Development Institute International avec la mention ASO1011 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CGV : Conditions d'annulation et de remplacement

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit.

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année.
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € HT.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Date : / /

Signature & cachet
de l'entreprise :

50 % de réduction offerts par OPTIMIND

Soit 897,50 €HT / 1073,41 €TTC au lieu de 1795 €HT / 2186,82 €TTC

**offre nominative, non rétroactive, et non cumulable avec d'autres offres*

En un clin d'œil

7^{ème} Réunion Annuelle « Réforme Prudentielle Solvabilité II »

Dates : Les 25 et 26 novembre 2010
Lieu : Hôtel Napoléon
40 avenue de Friedland
75008 Paris
Métro : Charles de Gaulle Etoile
Parking : Friedland

RÈGLEMENT

Attention votre règlement doit impérativement nous parvenir avant la conférence

Adressez-nous le coupon d'inscription ci-joint, dûment rempli et signé, par fax au +33 (0)1 40 06 95 26 ou par courrier à Development Institute International, 164, boulevard Haussmann, 75008 Paris, accompagné de votre règlement (+ TVA 19,60%) :

- par chèque à l'ordre de Development Institute International en portant la mention ASO 1011 au dos du chèque et le nom du participant
- par virement à notre banque : BNP PARIBAS, compte N°30004 00760 000 10009271 / 92.libellé au nom de Development Institute International avec la mention ASO 1011 et le nom du participant
- par virement international SWIFT à notre banque : BNP AFRPPICE, compte N°30004 00760 000 10009271 / 92.libellé au nom de Development Institute International avec la mention ASO1011 et le nom du participant

Dès réception de votre inscription, une facture tenant lieu de convention de formation simplifiée, vous sera adressée.

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire, la documentation, les pauses et les déjeuners. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et de changer le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REMPLACEMENT

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit

- Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année
- Pour toute annulation 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 305 € H.T.
- Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit

Protection des données

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès aux données vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées pourront être cédées à des sociétés extérieures.

Vos coordonnées ont changé ?

Signalez-nous toute modification par fax au +33 (0)1 43 12 87 50

Devenez partenaire de notre 7^{ème} Réunion Annuelle « Réforme Prudentielle Solvabilité II »

Nous vous offrons l'opportunité de présenter vos produits, votre analyse ou votre expertise sous forme de stands, de salons privés ou d'interventions classiques. Pour connaître l'ensemble de nos « packages », contactez notre Service Sponsoring et Partenariats au +33 (0)1 43 12 82 91

5 manières faciles pour vous inscrire

1/ Par Courrier

Envoyez le bulletin dûment rempli accompagné de votre paiement à :
Dii - 164 Bd Haussmann 75008 Paris France

2/ Par Fax

Complétez le bulletin ci-dessous et faxez-le au : + 33 (0)1 40 06 95 26

3/ Par Téléphone

Appelez au + 33 (0)1 43 12 85 55 et envoyez ce bulletin pour confirmer votre inscription

4/ Par e-mail

info@development-institute.com

5/ Visitez notre site Internet

www.development-institute.com

NB : Les frais d'inscription doivent être réglés en intégralité avant l'événement

ASO1011



Association Prudentielle Solvabilité II